

PORTS DE LA SEINE-MARITIME

Stratégie 2025-2035

Comprendre l'essentiel de la stratégie

Mai 2026



Alain Bazille

*Vice-président du Conseil Départemental de la Seine-Maritime
& Président du Syndicat Mixte des Ports de la Seine-Maritime*



Créer un outil de gestion et de développement, aussi vertueux soit-il, ne suffit pas en soi à en assurer le devenir et l'efficacité. Même porté par la plus ferme des convictions, cet outil doit vivre, être approprié par des acteurs coordonnés. Il doit suivre un cheminement clair et éclairé, suffisamment anticipateur pour offrir une hauteur de vue. Dès la création de **Ports de la Seine-Maritime**, est ainsi apparue la nécessité d'entamer une démarche d'élaboration d'une stratégie portuaire.

À l'issue de l'importante campagne de concertation menée préalablement à la création du syndicat mixte, le projet de nouvelle gouvernance a été parfaitement compris, approprié, mais

aussi nourri. C'est dans ce même état d'esprit d'échange et de construction, et avec ces mêmes acteurs investis et ouverts à l'avenir, que nous avons choisi de travailler notre document stratégique.

Depuis un an, nous avons œuvré pour que la Stratégie Portuaire durable 2025-2035 de Ports de la Seine-Maritime puisse éclore rapidement et dans les meilleures conditions. C'est désormais chose faite.

Je veux remercier ici chaleureusement l'ensemble de nos partenaires et des acteurs de nos places portuaires grâce à qui, cette fois encore, nous pouvons faire nôtre ce mot de Georges Bernanos : « On ne subit pas l'avenir, on le fait ».

**PORTS
DE LA SEINE-
MARITIME**
LE MARIN
TELCAMP
SAINT-VALÉRY-EN-CADIX
LE TRÉPORT



Quatre ports, une raison d'être

Depuis le 1^{er} janvier 2024, **Ports de la Seine-Maritime** assure la gestion de quatre ports de la Côte d'Albâtre. Créé fin 2023 par le Département de la Seine-Maritime, Le Havre Seine Métropole, Fécamp Caux Littoral Agglomération, la Communauté de communes de la Côte d'Albâtre et la Communauté de communes des Villes Sœurs, le syndicat est né d'une ambition commune : mutualiser les moyens, renforcer la gestion portuaire et accompagner le développement de l'économie maritime au service de ses trois filières : la pêche, la plaisance et le commerce.



Port de Fécamp

« Un port au cœur de la Cité des Terre-Neuvas et au rôle structurant pour la Côte d'Albâtre »



Port de pêche du Havre

« Un port de pêche à fort potentiel, au cœur de la Baie de Seine et de la ville du Havre »



Port de Saint-Valery-en-Caux

« Un port authentique marqué par une dynamique nouvelle »



Port du Tréport

« Un ancien port royal, à la frontière de la Seine-Maritime et de la Somme »



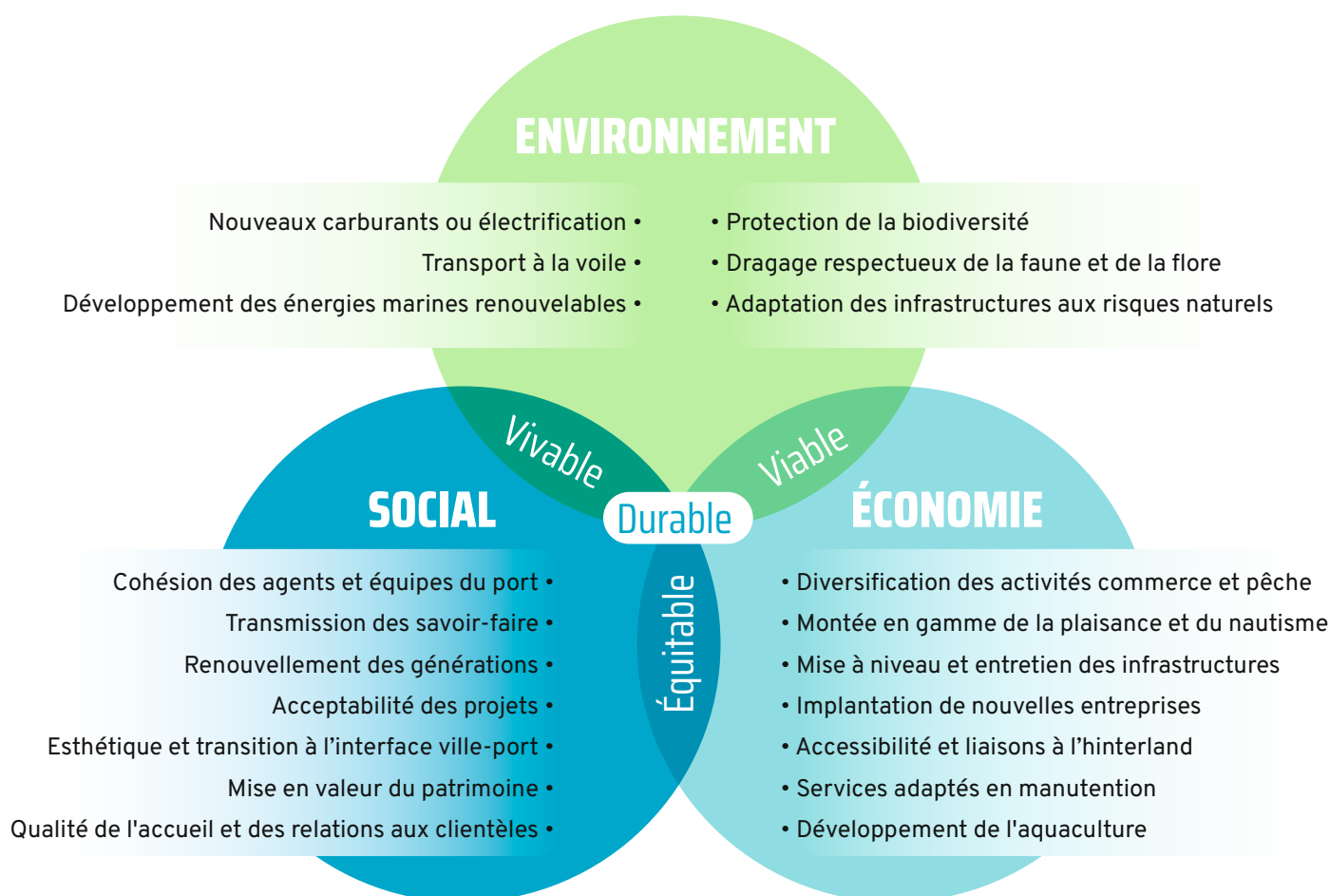
“ Des ports à l'identité affirmée, ancrés dans leur territoire le long de la Côte d'Albâtre, qui coopèrent au service d'une économie locale durable, pour faire de leurs villes portuaires des lieux de vie, de travail et de passage. ”

Enjeux et fondements de la stratégie

Entré en pleine activité en janvier 2025, **Ports de la Seine-Maritime** poursuit sa structuration à l'échelle de ses quatre ports. Forts de leur histoire et de leur ancrage sur la Côte d'Albâtre, ces ports partagent des enjeux majeurs : composer avec les aléas climatiques, gérer des interfaces ville-port souvent sensibles, garantir la sécurité et la sûreté des activités, préserver leurs accès et accompagner l'évolution des échanges économiques. La nouvelle organisation opérationnelle s'accompagne d'une dynamique forte nourrie par une effervescence d'idées et de projets issus de multiples acteurs et partenaires qu'il s'agit désormais d'articuler.

La stratégie 2025-2035 vise ainsi à faire émerger un projet commun, à impulser le développement des filières commerce, pêche et plaisance, à conforter la place du syndicat dans son environnement territorial et à inscrire durablement chaque port dans une trajectoire de développement pérenne.

Les trois piliers du développement durable appliqués à Ports de la Seine-Maritime



Une stratégie et un plan d'actions pour répondre aux enjeux d'avenir

Axe 1

Nouvelle gouvernance portuaire : vers une gestion intégrée et collaborative

Le cap fixé par Ports de la Seine-Maritime appelle une appropriation collective par l'ensemble des publics concernés. Celle-ci repose sur un travail continu de communication et de concertation, engagé en 2025, mais aussi sur une capacité quotidienne à mobiliser partenaires et usagers. Cette gouvernance participative doit permettre au syndicat mixte de gérer ses ports de manière plus intégrée, d'organiser l'action par filière, et de renforcer les synergies entre les différentes places portuaires. Elle vise également à mieux faire connaître l'organisation et les projets portuaires, à aménager l'interface ville-port et à valoriser les métiers portuaires. En lien étroit avec les territoires, Ports de la Seine-Maritime entend ainsi contribuer à une stratégie foncière partagée pour des ports plus agiles, tout en optimisant les ressources humaines et en renforçant le rayonnement des ports normands autour de problématiques communes.



Les actions phares de l'axe 1



Inscrire les ports dans une gouvernance participative

- Faire vivre les outils de communication externe et en développer de nouveaux.
- Faire vivre les instances d'information / consultation / concertation et les faire évoluer si nécessaire.
- Créer au besoin des instances d'échange, d'information en fonction des projets.



Développer la stratégie foncière en cohérence avec l'interface ville-port

- Établir un schéma directeur foncier.
- Ouvrir les ports à leur territoire.



Placer les femmes et les hommes au cœur de la performance portuaire

- Développer des outils de communication en interne.
- Conserver les savoir-faire et former aux nouvelles pratiques.
- Poursuivre la transition numérique des ports et accompagner les équipes dans le changement.



Coordonner les ports normands

- Organiser les complémentarités et travailler sur des projets de coopération.
- Partager les veilles techniques, juridiques, financières et les retours d'expérience.

Une stratégie et un plan d'actions pour répondre aux enjeux d'avenir

Axe 2

Identité portuaire et attractivité : un positionnement distinctif et durable

La singularité des ports de la Seine-Maritime tient aussi à la proximité et au partage des infrastructures et des activités entre acteurs et filières. Le positionnement des différentes filières, et des ports où elles sont implantées, a vocation à faire l'objet d'une action coordonnée et complémentaire. L'objectif est de permettre à chacune d'elles de se distinguer en valorisant leur valeur ajoutée et en répondant durablement aux besoins du marché. Cette dynamique suppose de mieux connaître et valoriser les

capacités portuaires, de renforcer les recettes liées aux trafics et d'optimiser l'usage des plans d'eau. Elle crée les conditions d'un soutien aux activités de pêche en valorisant les produits débarqués et en accompagnant l'évolution des pratiques. Elle vise à renforcer l'attractivité des ports pour la plaisance et les nouvelles formes de nautisme, dans un cadre d'infrastructures portuaires performantes et bien entretenues.



© Groupe Maritime Kuhn



© Antoine Poidvin



© ANPMT

Les actions phares de l'axe 2



Commerce : spécialiser et différencier pour un positionnement des ports sur des secteurs clés

- Développer l'activité commerciale de prospection.
- Formaliser une « offre portuaire commerce » unifiée Fécamp / Le Tréport.
- Développer les trafics sur des secteurs clés.
- Optimiser les capacités d'accueil.



Pêche : diversifier et innover pour un positionnement des ports sur une pêche locale et durable

- Assurer le maintien, la diversification et le renouvellement de la flotte et des services à la filière.
- Diversifier et valoriser l'offre des produits de la mer.
- Suivre et anticiper les pressions sur la ressource.



Plaisance et nautisme : orienter les ports sur les nouvelles pratiques du nautisme

- Assurer un accueil de qualité avec une offre touristique associée à l'escale.
- Proposer de nouveaux services à quai.
- Mettre en place une gestion dynamique des places.
- Mettre en place une politique marketing.
- Accueillir les pratiques et activités nautiques de demain.



Optimiser les infrastructures portuaires au service des 3 filières

- Mettre en place une stratégie budgétaire au service des infrastructures.
- Assurer l'entretien des infrastructures / équipements et garantir les accès portuaires.

Une stratégie et un plan d'actions pour répondre aux enjeux d'avenir

Axe 3

Écosystème portuaire et transitions : pour une anticipation du monde de demain

Ports de la Seine-Maritime fait face à des défis majeurs qui influencent à la fois son fonctionnement, ses infrastructures et ses activités quotidiennes. Ces transformations constituent toutefois une opportunité pour accompagner de nouvelles dynamiques de développement - notamment autour des filières vertes - et favoriser l'implantation d'activités créatrices d'emplois. Étroitement liés à leur environnement, les ports forment un véritable écosystème avec leur hinterland. L'écologie industrielle et territoriale y connaît un essor important, dans une logique de coopération entre acteurs. Elle vise à transformer les déchets en ressources, à mutualiser les flux et à créer de la valeur dans une approche d'économie circulaire.

Cette trajectoire s'accompagne d'un engagement en faveur de la décarbonation des activités portuaires,

d'une plus grande indépendance énergétique et d'une meilleure résilience face aux aléas. Elle passe également par une gestion plus sobre des ressources, la valorisation des déchets, le développement de circuits courts et une attention renforcée portée à la protection des milieux et à la restauration de la biodiversité.



Les actions phares de l'axe 3



Décarboner et organiser une stratégie énergétique portuaire

- Améliorer la connaissance des consommations énergétiques.
- Réduire / optimiser les consommations énergétiques.
- Diversifier les ressources énergétiques pour les activités portuaires et les navires.
- Faciliter les déplacements doux.



Se doter d'infrastructures innovantes, performantes et résilientes

- Mettre à jour la connaissance des aléas et des vulnérabilités.
- Adapter les infrastructures et les équipements.
- Sensibiliser les équipes et mettre en place les procédures de gestion des aléas.
- Garantir la sûreté et la sécurité des ports au travers des missions de police portuaire.
- Travailler avec le territoire sur la coordination dans la gestion des risques.



Miser sur l'économie circulaire et l'écologie industrielle

- Optimiser les consommations d'eau potable.
- Renforcer la politique d'achats publics durables.
- Optimiser la gestion des déchets et leur traitement en s'inscrivant dans le cadre national et européen.



Préserver les écosystèmes naturels

- Améliorer la connaissance de l'impact des activités portuaires sur les milieux naturels.
- Impliquer l'ensemble des acteurs portuaires dans la réduction des pollutions.
- S'inscrire dans les démarches territoriales de limitation des pollutions sur les bassins versants.
- Participer à l'amélioration des connaissances et à la restauration de la biodiversité marine.



Cette synthèse présente les grandes orientations. Retrouvez le détail de la stratégie 2025-2035 et les fiches actions dans le rapport complet sur :

<https://ports-seinemaritime.fr/qui-sommes-nous/strategie/>



Syndicat Mixte Ports de la Seine-Maritime
16 Grand Quai - 76400 Fécamp

ports-seinemaritime.fr/

